

----- Message transféré -----

**Sujet :** [AETI] "ÉVOLUTIONS FONCTIONNELLES" = DEC Caen et Rouen Courrier à l'attention de M. Le Recteur

**Date :** Mon, 01 Oct 2018 17:00:54 +0200

**De :** aeti-unsy.unicat <[aeti-unsy.unicat@ac-caen.fr](mailto:aeti-unsy.unicat@ac-caen.fr)>

**Répondre à :** [noreply@ac-caen.fr](mailto:noreply@ac-caen.fr)

**Pour :** [liste.aeti.administratifs-globale@unsy.unicat.ac-caen.fr](mailto:liste.aeti.administratifs-globale@unsy.unicat.ac-caen.fr)



Cher(e) Collègue,

Tu trouveras ci-dessous le courrier qu'A&I UNSA Caen et Rouen ont adressé ce jour A&I UNSA à M. Le Recteur concernant la fusion des académies et plus particulièrement sur les "évolutions fonctionnelles" des DEC Caen et Rouen.

Cordialement

Les Secrétaires académique du syndicat A&I UNSA

Renaud MARTIN - Philippe BLIN

A&I UNSA Caen - A&I UNSA Rouen



Hérouville, le 27/09/18

Monsieur le Recteur,

Nous venons d'apprendre les « évolutions fonctionnelles » intervenues pour les DEC de Caen et de Rouen qui conduisent à une véritable restructuration de ces services. Selon nos informations, ces deux services ne font désormais plus qu'un, avec à leur tête un chef de division basé à Caen auquel un adjoint sera trouvé sur Rouen.

Quelles que soient les raisons qui ont conduit à cette décision nous sommes stupéfaits de constater qu'elle vient en parfaite contradiction avec ce vous nous avez expliqué à plusieurs reprises : la fusion doit d'abord s'appuyer sur un volet pédagogique (le projet pédagogique Normand) puis sur un volet territorial (adaptation de nos structures aux besoins des collectivités et des établissements) pour se finaliser par l'organisation administrative. De toute évidence les choses ont été faites, dans ce cas d'espèce, à

l'inverse de vos préconisations.

Il est vrai que l'annonce du Ministre concernant la suppression de 400 postes de personnel administratif est déjà venue signifier que la plus-value pédagogique n'était peut-être pas sa priorité dans ce dossier des fusions des académies.

La manière dont la décision a été prise et annoncée ne semble pas conforme à ce qui a été, en plusieurs occasions déjà, assuré aux personnels quant aux modalités de la fusion des académies, en termes de dialogue avec eux-mêmes et leurs représentants, dans le cadre des instances de concertation en particulier.

Vous n'êtes pas sans connaître les interrogations voire les inquiétudes des personnels quant à la manière dont va s'opérer la fusion. L'annonce soudaine d'hier apparaît ici comme un bien mauvais signal et la rapidité des opérations n'a pas été sans choquer les personnels des services concernés.

Porteur depuis de longs mois de plusieurs exigences relatives aux modalités de réorganisation des services et vigilant quant au respect des garanties offertes aux agents, le syndicat Administration et Intendance – UNSA vous serait ainsi reconnaissant de bien vouloir l'éclairer sur le cadre exact dans lequel s'inscrivent ces « évolutions fonctionnelles ».

Nous souhaitons vivement que cette restructuration, à laquelle on peut imaginer que des nécessités et des opportunités en terme de gestion des ressources humaines ont pu présider, restera un cas isolé. Nous vous prions de recevoir, monsieur le recteur, l'assurance de notre entière considération et notre complet dévouement.

Les Secrétaires académique du syndicat A&I UNSA

Renaud MARTIN - Philippe BLIN

A&I UNSA Caen - A&I UNSA Rouen

---

Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)

Pour vous désabonner de la liste, utilisez l'application : [https://extranet.ac-caen.fr/desabo\\_ostic/](https://extranet.ac-caen.fr/desabo_ostic/)